

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 97 (1971)
Heft: 10: L'autoroute du Léman et ses ouvrages

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La composition du béton poreux a fait l'objet d'une étude fouillée. Il fallait, en effet, éviter que les eaux souterraines ne dissolvent le ciment et rendent la chemise pulvérulente. Des analyses systématiques de ces eaux, au cours de diverses périodes de l'année, ont montré que ce phénomène n'était pas à craindre. De nombreux essais de granulométrie ont été faits par le Bureau de construction des autoroutes, afin d'obtenir le maximum de résistance et de porosité.

4. Montage

Les plaques ont été coulées sur le chantier, à raison d'une série par semaine, soit une longueur cumulée de 40 m environ, puis stockées sur place pour achever leur durcissement. Le moment fléchissant qui apparaît lors du dressage de la plaque peut être réduit par une disposition judicieuse des anneaux de manutention.

Le montage a été effectué par une grue routière, le poids des éléments étant de 750 kg/m¹.

Les gros chanfreins du parement atténuent les irrégularités de pose et les défauts de planie. En outre, ils brisent la monotonie du béton lisse, et compensent l'absence de conicité des éléments dans les courbes (fig. 2).

Les arêtes vives, toujours malmenées au montage, sont entièrement cachées.

Quant à la chemise de drainage, le bétonnage par petites étapes a éliminé la poussée du béton frais.

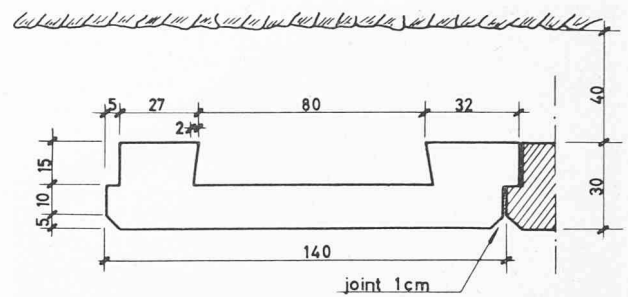


Fig. 5. — Détail de l'assemblage des plaques.

5. Conclusion

Par la suite, ce type de mur n'a pas été utilisé seulement pour protéger les tranchées dans la moraine de fond. En effet, certains tronçons, découpés dans des bancs de marne dure (flysch), également très sensibles au gel, ont été protégés efficacement par ce revêtement préfabriqué. C'est ainsi qu'entre les km 29,6 à 32,1, plus de 700 m de murs ont été réalisés de cette manière.

Il nous reste à remercier ici l'entreprise Nibbio SA qui a largement contribué à la mise au point de cette technique.

Bibliographie

De la prévision économique à la gestion financière, par Jacques Gervais, docteur ès sciences économiques HEC. Paris 1^{er} (4, rue Cambon), Entreprise moderne d'édition, 1970. — Un volume 16×25 cm, 352 pages. Prix : relié, 63 F.

On admet communément aujourd'hui que l'infériorité économique européenne par rapport aux USA tient moins à un retard d'ordre technique qu'à une déficience dans le domaine de la gestion.

Cet avantage de « management » des firmes américaines correspond surtout à une différence de comportement quant à l'objectif essentiel assigné à l'entreprise : le profit, et à l'emploi d'une méthode : la gestion prévisionnelle.

La prévision économique, secret de la rentabilité

Depuis quelques années seulement certains industriels se mettent à déclarer que l'entreprise est faite avant tout pour réaliser un profit : cela prouve bien que l'objectif ne n'est pas tellement imposé jusqu'ici à nos entreprises, en particulier aux grandes entreprises. Les résultats financiers sont d'ailleurs à la mesure de ce comportement.

Il ne suffit pas évidemment de vouloir faire des bénéfices pour en réaliser. Le secret de la rentabilité repose sur une bonne orientation des investissements puis sur leur exploitation rationnelle à l'aide d'un système complet et cohérent de prévisions. Il s'agit là des deux éléments essentiels d'une bonne gestion prévisionnelle.

L'orientation des investissements ne nécessite le plus souvent que des idées simples sur l'évolution des besoins de la clientèle, facilement prévisibles. Mais la faculté d'innovation et d'adaptation permanente au contexte économique fait souvent défaut.

La gestion prévisionnelle concerne également la marche de l'entreprise. D'une bonne prévision et d'une bonne adaptation à l'évolution économique dépendent en effet le choix des meilleures solutions et une vue réaliste sur les résultats et l'avenir de l'entreprise.

L'ouvrage cité développe ce rôle de la prévision dans la gestion de l'entreprise dans un domaine précis, celui de la gestion financière. Par gestion financière, nous entendons un domaine plus large que le financement de l'entreprise et cet ouvrage s'adresse autant à des cadres dirigeants qu'aux spécialistes financiers.

Liens entre l'économie et la finance

L'influence de la prévision économique sur la gestion financière correspond aux liens étroits qui ont toujours existé entre l'économie et la finance.

L'art du financier s'exerce dans le cadre d'une économie donnée et une bonne partie des chances de son succès réside dans la rapidité et l'opportunité de son action en fonction de l'évolution économique prévisible.

Et cependant on constate encore trop souvent dans l'entreprise comme dans l'Etat non seulement que les connaissances d'économiste et de financier sont rarement conjuguées dans la même personne, mais aussi que ces fonctions, pourtant étroitement complémentaires, s'ignorent ou même s'opposent l'une l'autre.

Le but de l'étude de J. Gervais est de mettre en relief cette complémentarité afin de faciliter la synthèse économique et financière qui doit éclairer l'action du chef d'entreprise ou des pouvoirs publics.

Sommaire :

1. *L'orientation des investissements* : La politique d'investissements de l'Etat. — Le choix des investissements par les entreprises.

2. *Le calcul économique et l'investissement* : Le calcul économique dans l'entreprise. — Le calcul économique dans le secteur public.

3. *Le financement des investissements* : Le financement des investissements. — Les prévisions financières des entreprises. — Le plan de financement.

Les outils pneumatiques d'atelier, par K. F. Ehrhardt. Traduit et adapté de l'allemand par Michel Chambon. Paris, Editions Eyrolles, 1970. — Un volume 13,5×21 cm, 178 pages, 130 figures. Prix : broché, 31 F.

Ce manuel traite de l'aspect technologique des outillages pneumatiques, à poste fixe ou volant, adaptés aux besoins de l'industrie moderne. Les matériels d'atelier étudiés se répartissent en cinq grandes familles, différenciées par leur mode de travail : les outils *tournants*, les outils *alternatifs*, les outils *à compression* ou *à traction*, les outils *à souffler* ou *à pulvériser*, les outils *à extruder*.

L'ouvrage de K. F. Ehrhardt s'adresse principalement aux ingénieurs d'étude, de méthode et de fabrication, qui ont de plus en plus besoin de se familiariser avec les modes de commande pneumatique des outils, avec les outils eux-mêmes et avec leurs applications. Son livre résulte de sa propre expérience dans l'industrie automobile, mais, bien entendu, ces matériels utilisant l'air comprimé ont un champ d'applications beaucoup plus étendu : aéronautique, mécanique générale, radio, électricité, transformation du bois et des matières plastiques, etc.

Il convient de souligner, comme le fait l'auteur, que l'usage des engins pneumatiques n'est pas réservé aux ateliers de fabrication en grande série. Ils s'imposent de plus en plus aux petites et moyennes entreprises produisant en petite série.

La partie descriptive des matériels — la plus importante — est suivie d'indications pratiques sur les installations de tuyauterie et des outillages, de directives d'entretien, et d'une étude comparée des outils à air comprimé et électrique, en fonction de leur tenue en service et de leur rentabilité respectives. Deux exemples d'automatisation (perçage et assemblage) permettront aux lecteurs de mieux adapter les outils pour un travail donné, et d'en obtenir le meilleur emploi, dans les conditions optimales d'économie.

Sommaire :

Commande des moteurs pneumatiques. Perçage. Fraisage. Polissage et meulage. Vissage. Sciage. Traitement des surfaces. Rivetage. Scellement. Appareils à pression ou à extraction. Pistolets. Injection de matériaux plastiques. Organisation d'un circuit pneumatique. Installation d'un outillage pneumatique. Mise en service, entretien et réparation. Avantages et inconvénients des appareils pneumatiques et électriques. Exemples d'automatisation appliquée aux installations à air comprimé.

Initiation aux mathématiques nouvelles à partir de problèmes techniques, par Pierre-V. Grosjean, doyen de la Faculté des sciences de Mons. Paris, Dunod, 1970. — Un volume 15×24 cm, 190 pages, 74 figures. Prix : broché, Fr. s. 41.30.

Le présent ouvrage a pour but de montrer que les ingénieurs, les physiciens, les techniciens ont toujours utilisé les mathématiques « nouvelles ».

Un même principe organisateur se retrouve dans les trois entretiens qui constituent le livre : partir d'une situation vécue dans l'industrie, afin de dégager progressivement toutes les notions des mathématiques modernes, ou tout au moins l'algèbre moderne, y compris la théorie des ensembles et des relations. Ces situations n'ont été en rien empruntées à l'industrie ultra-moderne et ne relèvent même pas de ces grandes questions, si actuelles, d'organisation, de gestion, de programmation, de recherche opérationnelle. Bien au contraire, elles se situent dans le cadre de la « vieille industrie », classique et traditionnelle.

Le premier entretien se déroule dans une filature de lin, où un ingénieur vient de dresser et de chiffrer un plan de fabrication. Et c'est de ce plan que sortent les ensembles et les relations, les matrices et les vecteurs, les mensurations et les probabilités, les groupes et les demi-groupes.

L'entretien suivant présente l'algèbre de Boole, les treillis. Il a pour cadre un ascenseur, dont le plan des connexions électriques pose un problème de logique formelle, donc un problème de calcul binaire, soit un problème de composition d'ensembles et, finalement même, un problème type de probabilités.

Le troisième entretien se déroule dans les bureaux de l'usine et traite, à partir de problèmes de comptabilité, les relations, les graphes, les processus stochastiques.

Cet ouvrage devrait intéresser les techniciens, les ingénieurs et les physiciens, tous les industriels en général, ainsi que tout lecteur désireux d'initier de façon attrayante aux mathématiques modernes.

Sommaire :

De la plus banale des vieilles usines aux plus banales des nouvelles mathématiques. Ensembles et relations. Matrices. Vecteurs. — D'un très modeste ascenseur à la logique formelle et au calcul binaire. Ascenseur pour l'échafaudage ensembliste. Algèbre des parties d'un même tout. Algèbre des événements d'une même trame. — D'un document comptable tout ordinaire à la théorie des graphes et des relations. Processus de Markoff. Composition des relations et théorie des graphes.

Imaginer l'entreprise. Nouvelles perspectives du management, par Michel Fustier, de l'ALGOE, professeur à l'ICG. Paris 1^{er} (4, rue Cambon), Entreprise moderne d'édition, 1970. — Un volume 16×24 cm, 160 pages. Prix : broché, 27 F.

Le livre de Michel Fustier peut être considéré comme une tentative pour rompre avec le dangereux mouvement qui tente d'enfermer l'entreprise dans le filet de plus en plus serré de l'organisation. L'entreprise la plus prospère n'est pas l'entreprise la mieux « organisée » ; c'est l'entreprise *la plus vivante*.

L'auteur, qui est professeur à l'Institut de contrôle de gestion et à l'Institut national du marketing, connaît les méthodes de l'organisation : gestion prévisionnelle, planification, recherche opérationnelle. Mais il les considère comme des approches périphériques dont l'utilisation est vaine et même risquée aussi longtemps que l'on ne se place pas au cœur de l'entreprise où l'on rencontre celui qui en est en quelque sorte le « moteur premier » : *l'homme*. Au sein d'une civilisation qui ne cesse à la fois de demander et d'apporter davantage à ceux qui la construisent, l'entreprise n'est plus, selon la définition du code de commerce « la mise en commun de moyens dans la vue de faire du bénéfique », elle est *le lieu de l'action de l'homme*. Comment pourrait-elle dès lors être conduite dans l'ignorance des contraintes, des possibilités, des aspirations de cet homme ? Comment ne devrait-elle pas être reconstruite autour de lui, non plus à la façon d'une mécanique mal huilée, mais comme un organisme vivant et fécond. C'est à cet effort de création et d'imagination que nous appelle l'auteur.

Le style de l'ouvrage rompt délibérément avec la rigueur d'une forme qui ne convient qu'à l'approche des problèmes techniques : le ton est direct et imagé, l'humour et l'ironie s'y mêlent à la démonstration. Chaque chapitre est suivi d'un « divertissement » dans lequel la thèse du chapitre est traitée *a contrario* ou démontrée par l'absurde.

Parmi ces divertissements se trouve le déjà célèbre « Guignol Informaticien », composé en 1968 pour les journées lyonnaises de l'Institut de contrôle de gestion et dans lequel l'auteur se moque gentiment des organisateurs et de leurs clients.

M. Fustier montre comment donner vie et vigueur aux techniques de gestion. C'est la raison pour laquelle la lecture de son livre doit être recommandée à tous ceux qui se préparent à mener dans leur entreprise les opérations de réforme et de renouvellement qui s'y imposent périodiquement.

L'inventique. Nouvelles méthodes de créativité, par Arnold Kaufmann, professeur à l'Institut polytechnique de Grenoble, Michel Fustier, professeur à l'Institut de contrôle de gestion, Annick Drevet, docteur en psychologie, assistante à la Faculté des Lettres de Lyon. Paris 1^{er} (4, rue Cambon), Entreprise moderne d'édition, 1970. — Un volume 16×24 cm, 279 pages. Prix : broché, 52 F.

Qu'est-ce que la découverte ? Un fait exceptionnel, unique, hasardeux, réservé à une élite d'hommes ?...

Les études sur la recherche ont démontré que les découvertes, quels que soient leur niveau et leur domaine, sont le résultat d'un même processus intellectuel et affectif. Puisqu'on pouvait décrire concrètement le processus de l'invention, il était donc possible de trouver une « méthodologie propre à augmenter le pouvoir créateur des individus ». Une science était née : l'« inventique ».

La découverte cesse d'être ce fait exceptionnel et hasardeux pour devenir une démarche systématique permettant à chaque homme de devenir un « découvreur ».

La logique revêt toujours une grande importance dans le processus de la recherche, mais on a découvert que l'imagination, longtemps jugée suspecte par les philosophes et les savants, jouait le premier rôle. Elle est devenue une *valeur*.

Les méthodes scientifiques propres à faciliter la découverte sont avant tout des méthodes de stimulation de l'imagination. Libérant l'esprit de ses inhibitions, de ses idées toutes faites, de ses connaissances qui l'empêchent d'atteindre le « différent », elles fécondent les ressources propres de l'individu : sa culture, son expérience, sa personnalité.

L'entreprise et l'inventique

Toutes les entreprises, tous les cadres sont concernés par l'inventique, pas seulement les ingénieurs de recherche, les chefs de produit, les publicitaires, les informaticiens, qui eux connaissent la nécessité de créer. Dans tous les domaines — gestion, organisation, méthodes administratives, vente — les cadres ont quotidiennement à concevoir des solutions nouvelles.

— Il est nécessaire pour tous les cadres d'acquiescer cet état d'esprit largement ouvert sur l'innovation.

— Il est nécessaire que les chefs d'entreprise sachent provoquer et accueillir l'innovation.

Sommaire :

1. La stimulation de l'imagination. — 2. Les méthodes intuitives. — 3. Mise en œuvre des méthodes intuitives. — 4. Les méthodes analytiques. — 5. Mise en œuvre de méthodes combinatoires.

Annexes : 1. Tables de tirages aléatoires. — 2. Présentation de résultats. — 3. Recensement de méthodes par le CERMA. — 4. Le concept circulaire ou circept. — Index des auteurs. — Bibliographie.

Chez le même éditeur :

— **PL/1 — Initiation pratique**, par J.-E. Forge, G. Laurent, P. Muffat, F. Sallot des Noyers. 276 pages, franco 60 F.

— **GAP — Initiation pratique**, par D. Lamure. 156 pages, franco 45 F.

— **COBOL — Initiation pratique**, par J.-L. Groboillot, M.-A. Leblanc, J. Cicurel. 204 pages, franco 45 F.

— **Les tables de décision — Initiation pratique**, par G. Baglin et J. Klee. 128 pages, franco 41 F.

LES « APPLICATIONS » (Série orange)

Les auteurs abordent ici les traitements de problèmes déterminés : simulation, ordonnancement, programmation linéaire, etc. Aucune connaissance préalable d'informatique ou de mathématiques n'est nécessaire à la compréhension de ces livres qui peuvent très bien constituer une première entrée en contact avec l'ordinateur.

— **Programmation linéaire et ordinateur — Initiation pratique**, par G. Latourrette et J. Klee. 144 pages, franco 45 F.

— **Ordonnancement et ordinateur — Initiation pratique**, par J. Péguet. 162 pages, franco 45 F.

— **La simulation — Initiation pratique au G.P.S.S.**, par J.-R. Sulzer, P. Bouteille, P. Arquié, J.-L. Bouchet, P.-Y. Durand. 132 pages, franco 41 F.

LES « SYSTÈMES » (Série verte)

Cette série traite des systèmes informatiques de gestion : administration des ventes, production, stocks. Elle présente des situations concrètes permettant de dégager les méthodes de conception et de mise en place des systèmes dans les entreprises.

— **Administration des ventes et ordinateur**, par G. Bauvin, L. Goulhen, A. Chomarot. 232 pages, franco 71 F.

COLLOQUES (Série bleue)

Cette série regroupe des ouvrages généraux et comptes rendus de colloques consacrés à l'informatique de gestion.

— **Développements actuels de l'informatique de gestion**. Compte rendu des Journées internationales de l'informatique, par J. Péguet et G. Gasty. 248 pages, franco 60 F.

Divers

La régularisation du lac de Constance et son utilisation comme réservoir d'eau potable et industrielle

En rapport avec une réunion tenue à Radolfszell et consacrée à la protection de la nature, des affirmations ont été répandues dans la presse, selon lesquelles la Suisse aurait donné son accord à une nouvelle dérivation massive d'eaux du lac de Constance vers l'Allemagne. On a également prétendu qu'une expertise partielle de la Commission internationale pour la protection des eaux du lac de Constance a déjà été déposée, et que ce document est gardé secret. Ces affirmations appellent de la part du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie la mise au point suivante.

Les entretiens qui ont actuellement lieu entre l'Office fédéral de l'économie hydraulique et les services compétents allemands et autrichiens à propos de la régularisation du lac de Constance ont trait aux aspects techniques et aux problèmes d'économie hydraulique qu'elle soulève, sans qu'il soit question d'engagements vis-à-vis d'une réalisation de cette régularisation. Les discussions visent à l'établissement d'un projet commun, accompagné d'un devis relatif au coût des travaux, et à l'élaboration d'un projet de règlement de régularisation, documents qui constituent une base importante pour des négociations ultérieures concernant la question de la réalisation de la régularisation.

Sur le plan de l'économie hydraulique, il s'agit, à ce propos, d'examiner tous les intérêts en présence au lac de Constance et sur le Rhin qui pourraient être touchés par la régularisation. Lorsqu'on procède à une telle appréciation des intérêts dans le cadre d'une économie hydraulique globale, leur importance respective est un facteur déterminant. L'objectif qui joue de loin le rôle le plus important est la protection des riverains du lac contre les crues, ainsi que contre les inconvénients des basses eaux d'été et du début de l'automne durant les années à faible hydraulité. Pour d'autres intérêts, il s'agit d'examiner — dans le cadre d'une utilisation rationnelle et ordonnée de nos ressources en eau et compte tenu du soin qu'il convient de leur vouer — quelles sont les solutions optimales que l'on peut réaliser sans remettre en question l'objectif principal défini ci-dessus. En tout état de cause, ces autres intérêts ne peuvent être entravés de façon intolérable. De ce point de vue, il convient aussi d'examiner les effets d'une régularisation du lac de Constance sur les conditions de navigation dans le secteur du Rhin sis à l'aval de Karlsruhe. A l'amont de ce point jusqu'à Rheinfelden, les conditions de navigation ne seraient que peu influencées par la régularisation.

L'un des intérêts particulièrement importants que présente le lac de Constance est son utilisation pour l'approvisionnement en eau potable et industrielle. C'est ainsi qu'il est souvent fait mention de ce lac comme réservoir d'eau potable et industrielle pour de vastes régions de l'Europe, tout comme du rôle important qu'il joue en tant que lieu de détente pour la population. Une forte augmentation des prélèvements d'eau aurait cependant pour conséquence un abaissement des niveaux du lac, cela aussi à cer-

taines périodes durant lesquelles il pourrait en résulter des inconvénients pour les riverains. C'est la raison pour laquelle on étudie les répercussions qu'entraîneraient d'assez gros prélèvements d'eau et l'on examine si les inconvénients qui en résulteraient ne pourraient pas, dans une certaine mesure, être évités par une régularisation appropriée du lac tenant compte des intérêts de l'approvisionnement en eau.

Une régularisation du lac de Constance ne doit, par ailleurs, exercer aucun effet néfaste sur la qualité de l'eau. C'est pourquoi les intérêts de la protection des eaux doivent également être parfaitement assurés. L'organe officiellement constitué dans le but de veiller à cette protection, la *Commission internationale pour la protection des eaux du lac de Constance*, a été chargé de procéder à une expertise. Des recherches vastes et approfondies sont en cours. Selon les prévisions, l'expertise sera déposée à la fin de l'année 1972. Ses résultats, de même que ceux d'autres consultations auxquelles il y aura encore lieu de procéder — par exemple auprès des milieux de la protection de la nature — pourront aussi, le cas échéant, exercer une influence sur le projet de cette régularisation ainsi que sur le projet de règlement y relatif, c'est-à-dire en entraîner des modifications. Mais, comme il ressort des renseignements pris auprès des chefs des délégations suisses soit dans la Commission plénière, soit dans le groupe d'experts qui en dépend, il est inexact de prétendre que la Commission a déjà déposé une expertise partielle.

Dans le cadre des recherches concernant la régularisation du lac de Constance, les milieux allemands ont communiqué — comme cela était d'ailleurs déjà connu — que, dans un avenir éloigné, on prévoyait d'opérer dans le lac, en plus des prélèvements possibles actuellement, un prélèvement supplémentaire d'environ 20 m³/sec pour l'alimentation en eau potable et industrielle et pour le relèvement des débits d'étiage du Neckar ; ces informations ont été données dans le but de fixer approximativement la limite supérieure des quantités d'eau à prendre en considération dans les études mentionnées ci-dessus et relatives aux effets exercés par ces prélèvements. Le Ministère de l'intérieur du Land de Bade-Wurtemberg examine actuellement de manière approfondie l'idée d'une telle dérivation d'eau. La réalisation d'un projet de ce genre ne pourrait se faire qu'avec l'accord de la Suisse et de l'Autriche. La procédure à suivre dans ce cas est fixée par la *Convention concernant les prélèvements d'eau opérés dans le lac de Constance*, conclue le 30 avril 1966 entre ces deux Etats et l'Allemagne. Aux termes de cette convention, il y aura lieu d'apprécier judicieusement l'intérêt que présente le prélèvement d'eau par rapport aux intérêts, au cas où le préjudice qui en résulterait ne pourrait être soit évité par l'application de mesures acceptables, soit compensé par le versement d'indemnités. Dans cette appréciation, il sera spécialement tenu compte de l'intérêt qu'il y a à assurer les conditions de vie et d'économie de la région du lac de Constance. Si les discussions menées tout d'abord au sein d'une Commission consultative, puis par la voie diplomatique, ne permettent pas de parvenir à une entente, il est prévu que l'affaire peut être soumise à une Commission d'arbitrage. Si donc, en rapport avec une régularisation du lac de Constance, on procède, de façon tout à fait générale, à un examen des répercussions exercées par des prélèvements d'eau, la seule mention de la convention du 30 avril 1966, ainsi que l'état actuel de toute cette affaire suffisent à démontrer qu'en ce qui concerne la réalisation de l'idée d'une dérivation d'eau de 20 m³/sec ou la réalisation de la régularisation du lac de Constance, aucune approbation

ne pouvait être donnée ni aucun engagement pris, quel qu'il fût. C'est sur la base de la convention mentionnée ci-dessus qu'il conviendrait tout d'abord d'examiner de façon approfondie si une telle dérivation pourrait être acceptable. (Communiqué du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie.)

Congrès

Séminaire international d'architecture, d'urbanisme et d'environnement

Eforie (Roumanie), 1^{er}-10 octobre 1971

Le thème de ce séminaire, organisé (en langue française) par l'Union des associations d'étudiants en architecture roumains, les Centres d'études architecturales de Suisse, Belgique et Italie, et le Centre d'études et de recherches de l'environnement, à Bruxelles, à la suite du Séminaire international de l'UIA sur « L'habitat humain » (Bucarest et Eforie, 28 septembre - 2 octobre 1971), sera : *Bilan 71 de l'enseignement et de la recherche en architecture, urbanisme et environnement*.

Correspondance et formules d'inscription

- pour la Suisse : Raymond Ekchian, président CEA Suisse, La Côte 145, CH 1680 Romont ;
- pour les pays de l'Est : Union des étudiants-architectes roumains, Institut d'architecture Ion Mincu, str. Biserica Enei, Bucarest (Rép. soc. de Roumanie) ;
- pour les autres pays : Secrétariat central : Ecole nationale supérieure d'architecture et des arts visuels, Abbaye de la Cambre, 21, 1050 Bruxelles.

Communications SVIA

Candidatures

- M. *Gsell Peter*, ingénieur électricien EPFZ, diplômé en 1962.
(Parrains : MM. Hans Fuhr et Eduard Bass.)
- M. *Iglesias Ramon*, ingénieur civil EPFL, diplômé en 1970.
(Parrains : MM. J.-C. Badoux et J.-M. Jolivet.)
- M. *Mingard Michel*, ingénieur civil, diplômé en 1971.
(Parrains : MM. J. Bongard et J.-C. Badoux.)
- M. *Spentzas Constantin*, ingénieur mécanicien, diplômé en 1968 de l'EPUL.
(Parrains : MM. A. Petsios et J.-F. Ottesen.)
- M. *Payot Henri*, ingénieur électricien EPUL, diplômé en 1961.
(Parrains : MM. F. Wyss et G. Rey.)
- M. *von Allmen Paul*, ingénieur civil EPFZ, diplômé en 1970.
(Parrains : MM. Fr. Baldinger et P. Preisig.)

Carnet des concours

Nouveaux bureaux pour l'Union nationale africaine du Tanganyika (TANU)

Ouverture

Le Secrétariat général de l'UIA, Paris, nous prie d'annoncer ce concours approuvé par l'UIA.